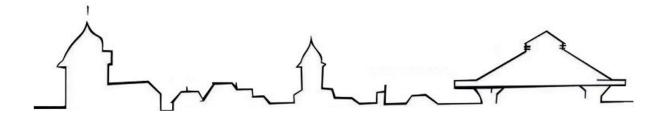


# **ACTE D'ENGAGEMENT**

# **Grande Halle**

Programme d'opération pour la réalisation d'une étude diagnostic et une mission de maîtrise d'œuvre

# Marché de prestations intellectuelles n°20247080002



Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° et R ;2172-1 du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

## **ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR**

Autorité compétente pour signer le marché : M. LE MAIRE

Comptable assignataire des paiements : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC) DE SAINT-GAUDENS

Adresse: 1 place du Pilat - BP 50 185 - 31800 SAINT-GAUDENS

Téléphone: 05 61 94 80 70

#### ARTICLE 2 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

L'offre ainsi présentée ne lie le candidat que si son acceptation est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### ARTICLE 3 – IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (CCP) et des documents contractuels qui y sont mentionnés ;

## Candidature individuelle

[] Le signataire s'engage sur la base de son offre et pour son propre compte;

- à produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Nom commercial et dénomination sociale :
Adresse établissement :
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
Adresse siège social (si différente):
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :
L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 [ ]
[ ] Le signataire engage la société :
sur la base de son offre ;

- à produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Nom commercial et dénomination sociale :
5 juillet 1996 [ ]
Candidature en groupement
<ul> <li>L'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de l'offre du groupement;</li> <li>à produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 15 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.</li> <li>sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.</li> </ul>
Nature du groupement : conjoint [] ou solidaire []
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET et si l'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du l de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996].
Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique :
Nom commercial et dénomination sociale :

5 juillet 1996 []

Nom au membre	Description des prestations à executer	ivioiitailt
Obligatoire si le groupement est conjoint  Nom du membre	Description des prestations à exécuter	Montant I
Article 4 –Répartitions des prestations ent	re membres du groupement	
Désigné dans le marché, sous le nom de " 1	itulaire ".	
5 juillet 1996 [ ]		
ecommandation de la Commission du 6 ma	ai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 1	
	une petite ou une moyenne entreprise au	
•		
•		
5 juillet 1996 [ ]		
	ai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 1	9 de la loi du
·	une petite ou une moyenne entreprise au	
•		
5 juillet 1996 [ ]		
	ai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19	9 de la loi du
	une petite ou une moyenne entreprise au	
Télécopie :		
mmatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :		
oresse eraniissement .		

Nom du membre	Description des prestations à exécuter	Montant HT

#### ARTICLE 5 – DELAIS D'ETABLISSEMENT DES DOCUMENTS RELEVANT DE LA MAITRISE D'OEUVRE

Article 5.1 – Délais d'établissement des documents d'études

## Mission de diagnostic (tranche ferme)

.....jours calendaires

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCP.

## Mission de maîtrise d'œuvre (tranche optionnelle)

- .....jours calendaires pour les études d'avant-projet (AVP)
- .....jours calendaires pour les études de projet (PRO)
- .....jours calendaires pour l'établissement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCP.

#### Article 5.2 – Délais d'établissement des documents d'exécution

• .....jours calendaires pour l'établissement du dossier des ouvrages exécutés Le point de départ de chacun de ces délais est fixé dans le CCP.

#### ARTICLE 6 - REPRESENTATION DU MAITRE D'OEUVRE

Conformément à l'article 3.4.1 du CCAG-MOE, le maître d'œuvre désigne dès la notification du marché une ou plusieurs personnes physiques, habilitées à le représenter auprès du maître d'ouvrage, pour les besoins de l'exécution du marché.

## **ARTICLE 7 – PRIX (A COMPLETER PAR LE CANDIDAT)**

Article 7.1 – Conditions générales de l'offre de prix

## L'offre:

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois "mo études", mois d'établissement des prix du marché fixé dans le CCP.
- comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis à l'article Définition des prestations du CCP
- résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et du coût prévisionnel des travaux, établi dans les conditions prévues dans le CCP.

Article 7.2 – Forfait provisoire de rémunération

## Mission de diagnostic (tranche ferme)

Les prestations sont rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

#### Mission de maîtrise d'œuvre (tranche optionnelle)

- Taux de rémunération t. .....%
- Enveloppe financière des travaux 200 000.00 euros HT (en chiffres)

													•••••	
	 u taux de 20 %		••••		•••••				•••••	eur	os (	en lettr	es)	
										euro	os (e	en chiff	res)	
											•			
										eur	os (	en lettr	es)	
Missions at uás	antition des bons	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Ь	á na subibi			:+-							
iviissions et rep	partition des hono	oraires	Répartition par cotraitant   Part de   Part											
Eléments de missions	Total sur honoraire %	Total global H.T.	%	Furo	%		%	1 _	%	Furo	% %	Furo	Π	Euro H.1
AMT				Ì	i							İ	ĪΠ	
VISA			i		Ť				Ť				ĪΠ	
DET					T								īī	
AOR			Ϊ		Ť				1			ĺ	Π	
TOTAL	100%		Ϊ		= -				= -			]		
es annexes n payé directem que les noms	ent, la nature et de ces sous-trait	à cet acte le montant des p tants et les condi	res tio	station ns de l	s qu paie	ı'il est ment	envi des	isagé d contra	e lu its d	i faire de sou	exé s-tra	cuter, a aitance	insi ; le	
Les annexes no payé directem que les noms montant des puntant des puntant des puntant des puntant des puntantes des demandes deceptation du payer de la companyer de la co	ent, la nature et de ces sous-trait prestations sous- que le sous-traita s prennent effet u sous-traitant et	le montant des p	res tio dai rra du	station: ins de p ns chad prései march ditions	s qu paie que ntei né ; de p	d'il est ement dema en na cette paieme	envi des nde intis not ent d	isagé d contra consti semen ificatio du cont	e lu its d tue t ou n e	i faire de sou: le mo i céder st répi de sou	exé s-tra ntar ·. utée us-tr	cuter, a aitance nt maxi e empo raitance	insi ; le mal rter	
Les annexes no payé directem que les noms montant des parties de la créance des des demandes acceptation du le montant to	ent, la nature et de ces sous-trait prestations sous- que le sous-traita s prennent effet u sous-traitant et	le montant des p tants et les condi traitées indiqué d ant concerné pour à la notification agrément des co	res tio dai rra du	station: ins de p ns chad prései march ditions	s qu paie que ntei né ; de p	d'il est ement dema en na cette paieme	envi des nde intis not ent d	isagé d contra consti semen ificatio du cont	e lu its d tue t ou n e	i faire de sou: le mo i céder st répi de sou	exé s-tra ntar ·. utée us-tr	cuter, a aitance nt maxi e empo raitance	insi ; le mal rter	
Les annexes no payé directem que les noms montant des parties de la créance de la créa	ent, la nature et de ces sous-trait prestations sous-que le sous-trait si prennent effet a sous-traitant et tal des prestation thors taxes au taux de int TTC	le montant des p tants et les condi traitées indiqué d ant concerné pour à la notification agrément des co	restion dan du once agent de la conce agent de l	station: ns de particular de la constanta de l	s qu paie que nter né ; de p	d'il est ement dema en na cette paieme	envides nde not control	isagé d contra consti semen ificatio du cont nformé	e lu ts c tue t ou n e crat	i faire de sou le mo i céder st répu de sou nt à ce euros (é euros (é uros (é	exéntar ntar ntar ntar ntée utée us-tr us-tr a en c en c	cuter, a aitance nt maxi e empo raitance nnexes hiffres hiffres hiffres	rter est	
Les annexes no payé directem que les noms montant des per la créance de	ent, la nature et de ces sous-trait prestations sous-que le sous-trait a sous-trait et a sous-trait et tal des prestation et taux de	le montant des p tants et les condi- traitées indiqué d ant concerné pour à la notification c agrément des co ons qu'il est envis	restion dan du	station: ons de prins chac order préser order march ditions de de so	s que que nter ; de paise ; ous-	d'il est ement dema en na cette paieme	envides nde intis	isagé d contra consti semen ificatio du cont	e lu ts c tue t ou n e crat e e	i faire de sou le mo l céder st répu de sou nt à ce euros (euros (euro) (euros (euro)	exédessentar entar entar utée us-tr us-tr en c en c	cuter, a aitance nt maxi e empo raitance nnexes hiffres; hiffres)	rter est	

En cas de paiement sur plusieurs comptes, selon la situation, remplir l'annexe "Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres de groupement " ou l'annexe "Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires susceptibles de réaliser ou de facturer les prestations".

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en euros.

#### **ARTICLE 10 – AVANCE**

Conformément à l'article R2191-5 du code de la commande publique, le ou les candidats ci-avant désignés :

[] refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues

# ARTICLE 11 – SIGNATURE DU MARCHE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL

## Fait en un seul original

Nom, prénom et qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature

<sup>\*</sup>Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

# ARTICLE 12 - SIGNATURE DU MARCHE EN CAS DE GROUPEMENT

# Fait en un seul original

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 du code de la commande publique) :

2142-	-23 du code de la commande publique) :
Nom	commercial et dénomination sociale du mandataire :
En ca	s de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : conjoint [] ou solidaire []
	es membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte agement : (Cocher la ou les cases correspondantes.)
	[ ] pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
	[] pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
	[] ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe

] Les membres du groupement, qui sig correspondante.)	nent le présent acte d'engagement : (Cod	cher la case
pour coordonner l'ensemble des prest [] donnent mandat au mandataire, qu les modifications ultérieures du march	i l'accepte, pour signer, en leur nom et pour l	leur compte,
Nom, prénom et qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature

<sup>\*</sup>Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

# Article 13 - Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires
- Annexe Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres
- Annexe En cas de sous-traitance

# Article 14 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
A
le
Signature de l'autorité compétente en vertu de Délibération du 10 juillet 2020.

# Article 15 - Date d'effet du marché

En cas d'envoi par le profil d'acheteur :  Date de mise à disposition sur le profil d'acheteur  Saisir ci-dessous la date de la première consultation par le titulaire et les références de l'accusé de réception  Consultation par le titulaire le  Références :
En cas d'envoi électronique en LRAR : Saisir ci-dessous la date de réception par le titulaire et les références du courrier électronique Reçu par le titulaire le
En cas d'envoi postal en LRAR : Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire
En cas de remise contre récépissé :  Le titulaire signera la formule ci-dessous :  « Reçu à titre de notification une copie du présent marché »  A
Signature du titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)
Formule d'origine
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :  la totalité du marché (2)  la partie des prestations évaluées à
[ ] Soustraitant
Α
e (3)
<ul><li>(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.</li><li>(2) Rayer la mention inutile.</li><li>(3) Date et signature originales.</li></ul>

## Annotations ultérieures éventuelles

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de ...... euros TTC.

# ANNEXE - Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires

(A reproduire pour chacun des opérateurs économiques concernés)

Acheteur: MAIRIE DE MONTREJEAU

PLACE DE L'EGLISE 31210 MONTREJEAU 05.61.95.84.17

Intitulé du marché : Grande Halle

Programme d'opération pour la réalisation d'un étude diagnostic et une mission de maîtrise d'œuvre
Désignation de l'opérateur économique de rattachement :  Nom de l'opérateur économique :
Si des établissements secondaires sont susceptibles de réaliser ou de facturer les prestations, compléter le tableau ci-après et joindre les RIB correspondants.

Nom Etablissement secondaire	SIRET	N°Compte	Adresse

# ANNEXE - Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres

Acheteur: MAIRIE DE MONTREJEAU

PLACE DE L'EGLISE 31210 MONTREJEAU 05.61.95.84.17

Intitulé du marché : Grande Halle

Programme d'opération pour la réalisation d'un étude diagnostic et une mission de maîtrise d'œuvre

En cas de répartitions des prestations par membres du groupement, compléter le tableau ci-après et joindre les RIB correspondants.

Nom Membre groupement	SIRET	N°Compte

# ANNEXE - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant

(A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Acheteur: MAIRIE DE MONTREJEAU

PLACE DE L'EGLISE 31210 MONTREJEAU 05.61.95.84.17

Sous-traitant n°....

[] Oui [] Non

code de la commande publique)

Comptable assignataire des paiements : SERVICE DE GESTION COMPTABLE (SGC) DE SAINT-GAUDENS

Intitulé du marché : Grande Halle

Programme d'opération pour la réalisation d'un étude diagnostic et une mission de maîtrise d'œuvre

Titulaire :
1/Désignation du sous-traitant :
Je soussigné,
Nom et Prénom :
[] Agissant en mon nom personnel :  Domicilié à :
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n° Téléphone :
Télécopie :
Courriel :
[ ] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :
Domicilié à :
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone:
Télécopie :
Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation

Cette information a une incidence sur la périodicité de versement des acomptes (article R2191-22 du

de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996?

# 2/ Montant des prestations sous-traitées

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :  Taux de la TVA :  Montant HT :  Montant TTC :
<ul> <li>b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2 nonies de l'article 283 du code général des impôts :</li> <li>Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) :</li> <li>Montant hors TVA :</li> </ul>
3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance
Un RIB du sous-traitant doit être joint Compte à créditer :
Nom de l'établissement bancaire :
Numéro de compte :
Modalités de variation des prix :
Les sous-traitants de premier rang bénéficient des dispositions relatives aux avances et acomptes.
4/Nature des prestations sous-traitées
<u>Nature des prestations sous-traitées</u> :
Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant)  Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s):  La durée du traitement est:  La nature des opérations réalisées sur les données est:  La ou les finalité(s) du traitement sont:  Les données à caractère personnel traitées sont:  Les catégories de personnes concernées sont:
Le soumissionnaire/titulaire déclare que :  [] Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;  [] Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

5/ Déclaration du sous-traitant
[] Le sous-traitant déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique.
Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance [] oui [] non
Fait àle
Le sous-traitant,
6/ Déclaration du titulaire
Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC) [] oui [] non
Fait à,
le Le soumissionnaire ou le titulaire,
La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de

paiement par l'acheteur.